

## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### Un jeune père salarié bénéficie-t-il d'une protection contre le licenciement ?

Oui, le jeune père est protégé contre le licenciement **pendant les 10 semaines** qui suivent la naissance de son enfant.

Cette protection s'applique quel que soit le lien qui l'unit à la mère de son enfant (mariage, Pacs...).

L'employeur peut licencier le salarié **s'il justifie** d'une faute grave ou d'une impossibilité de maintenir son contrat de travail pour un motif étranger à l'arrivée de son enfant.

L'impossibilité de maintenir le contrat de travail peut résulter, par exemple, de l'inaptitude du salarié, déclarée par le médecin du travail, avec impossibilité de reclassement.

### Licenciement d'un salarié du secteur privé pour motif personnel

#### Déroulement

Motifs du licenciement

Procédure de licenciement

Préavis de licenciement d'un salarié

Licenciement nul, injustifié ou irrégulier

#### Indemnités

Indemnité de licenciement du salarié en CDI

Indemnité compensatrice de préavis (licenciement, démission...)

Indemnité compensatrice de congés payés

#### Protections spécifiques

Licenciement pour maladie

Représentants du personnel

Femme enceinte ou en congé maternité

#### Questions –

#### Réponses

- Licenciement pour faute simple, grave ou lourde : quelles conséquences pour le salarié ?

Toutes les questions réponses

#### Et aussi...

- Licenciement d'une salariée enceinte ou en congé de maternité
- Procédure de licenciement pour motif personnel

#### Textes de référence

- Code du travail : article L1225-4-1



AGGLOMÉRATION

Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30